

**SAINT-SORLIN/MANTHES/MORAS/ÉPINOUZE**

# Le site des Grises au point mort

C'est une "tribune" qu'ont signée ensemble les maires d'Épinouze, Manthes et Moras-en-Vallée, Yves Lafaury, Nathalie Durand et Aurélien Ferlay dénoncent ouvertement leur opposition à la position du maire de Saint-Sorlin-en-Vallée, Louis Julien. Pour les trois élus, la commune de Saint-Sorlin « ne cesse d'empêcher toute évolution positive sur le dossier » de l'installation de stockage de déchets non dangereux des Grises (IS-DND).

Pourant dans nos colonnes à plusieurs reprises, Louis Julien avait expliqué que le conseil était prêt pour une ultime extension de trois hectares. Pour les trois maires, il

s'agirait tout bonnement d'une « position de façade ». En tout état de cause, une chose est sûre. Pour l'heure, le site est bel et bien fermé.

## Toujours des recours au tribunal administratif

« Un compromis était en passe d'être trouvé en mai 2017 avec une liste de déchets inertes et non odorants que le conseil municipal de Saint-Sorlin devait approuver. Il était convenu de travailler par casiers successifs sans excéder le périmètre du bail actuel signé par les quatre communes. Un projet photographique avait aussi été proposé sur les anciens casiers aujourd'hui fermés. A ce jour, le conseil municipal de Saint-

Sorlin refuse de se prononcer sur la proposition qui lui a été soumise », poursuit le communiqué d'Yves Lafaury, Nathalie Durand et Aurélien Ferlay.

On l'aura compris, chacun campe sur ses positions. Mais en attendant, les recours continuent toujours au tribunal administratif. Et le manque à gagner est colossal pour ces petites communes.

Bien malin celui qui pourrait dire quelle sera l'issue de ce dossier en situation de blocage.

C.R.

**Le site des Grises encore (et toujours ?) au cœur de la polémique.**

